

Réf: Dossier 381494

Avis de constitution

SOCIETE « SAIRVISS »

Siège ABIDJAN Cocody Angré 7^e tranche près des
impôts des 2 plateaux 1, Lot 3721, Ilot 303

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAIRVISS »

Objet : - Gestion locative, gestion de patrimoine et gestion de biens,

- Construction et rénovation,
- Location et vente de matériels de construction,
- Promotion immobilière,
- Location et vente de biens immobiliers,
- Evènementiel,
- Logistique,
- Import- export,
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody Angré 7^e tranche près des
impôts des 2 plateaux 1, Lot 3721, Ilot 303

Dirigeant(s) Mlle KOUAME AMENAN ANGELE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01078 du 04/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07035/GTCA/RC/2025 du 04/02/2025

